

LA LETTRE DU PROGRAMME

solidarité eau

NUMÉRO 27

DÉCEMBRE 1997

Secrétariat du programme Solidarité-Eau, pS-Eau, 211-213 rue La Fayette 75010 Paris.
Tél. : 01 40 05 61 23. Fax : 01 40 05 61 10. E.mail : pseau@gret.org

SOMMAIRE

- p. 2 Une initiative populaire au Sénégal :**
alimentation en eau potable en milieu périurbain à Dakar
- p. 3 Paris, 19-20-21 mars 1998 :**
conférence internationale « Eau et développement durable »
- p. 5 Une action du partenariat Lille Saint-Louis :** le programme d'appui au développement des quartiers
- p. 6 EAST - Eau, agriculture et santé en milieu rural - au Vietnam :** approvisionnement en eau potable, assainissement et animation des populations
- p. 7 Association ARKEF au Togo :** projet de construction d'un château d'eau à Klonou
- p. 8 Une mobilisation mondiale :** Manille : un objectif, l'assainissement pour tous
- p. 9 Droit de réponse**
- p. 10 Un outil de gestion novateur au Sénégal :** le « Classeur de maintenance » de l'adduction d'eau inter-villageoise de Tufnde Endam
- p. 11 Aquassistance :** une association humanitaire dans les domaines de l'eau et de l'environnement
- p. 12 GECED-Med :** Groupe d'échange et de concertation pour l'environnement et le développement en Méditerranée

CARNET DE NOTES

ÉDITORIAL

Quatorze ans d'échanges

En 1998, cela fera quatorze années que les membres du pS-Eau travaillent à mieux faire connaître les expériences acquises en matière de coopération dans le domaine de l'eau. Petit à petit, les collectivités, les OSI, les chercheurs et les professionnels de l'eau ont appris à se connaître et à développer des expériences communes de coopération. Se regroupant en programmes thématiques et géographiques, ils ont fait naître de nouvelles idées et orientations, parfois reprises par les instances de décisions nationales et multilatérales.

L'importance croissante de l'Union européenne dans les politiques extérieures des pays du Nord, notamment en matière de coopération, la déconcentration des décisions vers les terrains de coopération au Sud, amènent les partenaires du pS-Eau à de nouveaux positionnements. Aussi, dans les années futures, le pS-Eau favorisera des programmes d'actions qui réunissent les partenaires européens autour de thématiques communes et appuient l'émergence d'espaces d'échange et de concertation dans les pays du Sud, force de propositions communes.

Les nouveaux outils de communication constituent l'un des moyens qui permettent de mieux accompagner nos partenaires dans une mise en réseau porteuse d'indépendance et de reconnaissance des compétences présentes dans les pays. Nos partenaires, du Sud en particulier, ne doivent pas se trouver exclus des nouveaux moyens de communication. S'ils en sont exclus, bailleurs de fonds et décideurs auront tendance à continuer à méconnaître leurs capacités de réponse.

Alimentation en eau potable en milieu périurbain à Dakar

Consciente des problèmes socio-économiques et sanitaires posés par la distribution de l'eau aux populations défavorisées, ENDA Tiers-Monde a lancé le programme « Eau populaire » pour faciliter l'accès à l'eau potable des plus démunis.

Le programme « Eau populaire » finance l'installation de bornes-fontaines dans des zones défavorisées avec la participation des populations concernées, du montage à l'exécution des ouvrages. Après une formation en gestion et en hygiène, l'exploitation de la borne-fontaine est confiée à un fontainier désigné par la population. L'action de ENDA Tiers-Monde vise à mettre à la disposition des populations démunies de l'eau potable en quantité suffisante à un prix aussi bas que possible. Elle permet aussi de créer des emplois, les fontainiers, et de résoudre les problèmes sanitaires d'origine hydrique. Cette action est rendue possible grâce aux concours des populations, qui sont incontournables, et des partenaires comme la SONEES ⁽¹⁾, la SDE ⁽²⁾, le FED ⁽³⁾, la CFD ⁽⁴⁾, etc. Malgré différents obstacles, ce programme est un succès et mérite d'être soutenu pour qu'il soit étendu à d'autres quartiers.

Justification du choix des bornes-fontaines

◆ Justification socio-économique

Le compromis entre le souci de rentabilité des installations et la prise en compte des problèmes socio-économiques est trouvé grâce aux bornes-fontaines, dont les consommations sont payées par les utilisateurs à des prix très bas. Les consommations sont facturées au fontainier qui s'en acquitte auprès de la Sénégalaise des Eaux.

◆ Justification technico-économique

Dans le cadre de la réalisation des projets d'adduction d'eau potable, les bornes-fontaines peuvent permettre de réaliser des économies. Les problèmes de ressources en eau, limitées dans certains pays, se posent avec acuité. Dans ces cas, l'eau représente une denrée précieuse qu'il convient d'utiliser de la manière la plus rationnelle possible. La tendance sera alors de développer la distribution de l'eau par des bornes-fontaines, avec l'application d'un mode de gestion rigoureux. Les problèmes de financement sont en relation avec les capacités de couverture des besoins en eau potable. Au niveau de la production, une densification des réseaux de distribution doit correspondre à un renforcement de la production d'eau potable. Au niveau d'un plan directeur d'AEP, le financement disponible ne permet généralement pas de couvrir la totalité d'une localité avec un réseau de distribution. Les bornes-fontaines peuvent répondre, dans une première phase, aux besoins exprimés.

◆ Justification sanitaire

La nécessité d'améliorer la santé des individus est évidente. Les bases de l'hygiène passent par la propreté corporelle des individus et de leur environnement, réalisable

grâce à l'eau.

Les bornes-fontaines peuvent servir de base à une éducation sanitaire tendant à modifier les mentalités, et permettre l'abandon des ressources traditionnelles polluées pour adopter une eau plus sécurisante.

◆ Problèmes liés à l'habitat et l'urbanisme

L'établissement d'un habitat anarchique et spontané dans les zones urbaines périphériques, conséquence d'un exode rural incontrôlable, est l'image que donnent les villes des pays en voie de développement. Deux problèmes fondamentaux se posent :

↳ le premier est d'ordre technique et financier. L'absence de voiries définitives et de lotissements rend toute réalisation de réseaux de distribution d'eau impossible dans ces quartiers, et financièrement inacceptable ;

↳ le deuxième est d'ordre sanitaire. La multiplication des branchements entraîne un problème d'évacuation des eaux usées. L'absence de canalisation de ces eaux entraîne la formation de flaques stagnantes qui constituent les repaires propices aux maladies contagieuses et épidémiques (paludisme, typhoïde, etc.).

Objectifs

Les objectifs du programme « Eau populaire » sont de fournir de l'eau potable à ces populations ; réduire les distances et le temps de transport de l'eau ; réaliser des infrastructures fiables et adéquates ; favoriser une meilleure relation

(1) Société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal. (2) Sénégalaise des Eaux. (3) Fonds européen de développement. (4) Caisse française de développement.

avec l'environnement ; renforcer les capacités d'organisation, de gestion communautaire et de prises de décisions démocratiques.

Description de l'action

Depuis la privatisation des bornes-fontaines en 1992, l'eau des puits, de qualité souvent douteuse, était devenue dans la banlieue de Dakar la seule alternative pour la population. Le prix de l'eau potable était en effet devenu prohibitif pour leurs maigres revenus. Or on sait, selon un sondage effectué dans les zones concernées, que les besoins approximatifs varient entre 15 et 20 litres/jour/habitant. Aussi, le programme « Eau Populaire » a-t-il été mis en œuvre dans la banlieue dakaroise. Durant tout le processus, de la conception en 1995 à la réalisation des bornes-fontaines, la population s'est impliquée totalement. Sa participation, tant du point de vue physique, matériel ou financier, a été au moins de 25 % du coût total.

La borne fontaine

◆ La gestion des bornes-fontaines

La gestion des bornes-fontaines est confiée aux associations sportives et culturelles ou aux groupements de femmes (ces derniers donnent toujours les meilleurs résultats de gestion). L'association ou le groupement met en place un comité de gestion qui désigne un fontainier. Celui-ci assure le fonctionnement de la borne-fontaine. Un contrat de gestion est alors signé entre le fontainier et ENDA Tiers-Monde, en présence de deux témoins désignés par le groupement ou l'association.

ENDA Tiers-Monde assure la formation des fontainiers en gestion et en hygiène de l'eau. Une fiche de gestion est réalisée et remise à chaque fontainier, et permet au comité de gestion de contrôler et de suivre son activité.

Au niveau des bornes-fontaines mises en place dans le cadre du programme, la bassine d'eau de 30/40 litres est vendue à 15 FCFA (le prix d'un mètre cube d'eau à la Sénégalaise des Eaux est de

227 FCFA). Les recettes générées par la vente de l'eau sont partagées comme suit : 60 % paiement de la facture d'eau, 30 % indemnité du fontainier, 9 % caisse commune (pour financer d'autres actions, entretenir la borne-fontaine), 1 % amortissement.

◆ Méthodologie

Le processus d'implantation d'une borne-fontaine suit les étapes suivantes :

- identification de la demande de la population ;
- prospection de la zone ;
- montage du projet en lien avec la population ;
- recherche de financement ;
- réalisation de l'ouvrage avec la population ;
- formation des fontainiers => gestion, entretien, hygiène... ;
- suivi rapproché pendant 3 mois ;
- suivi espacé pendant 6 mois ;
- autonomie de gestion par la population.

◆ Résultats

Le premier impact et le plus direct est la mise à la disposition

des populations d'eau potable à moindres coûts et efforts. Avant l'installation des bornes-fontaines, les populations concernées achetaient l'eau des puits de qualité souvent douteuse auprès des revendeurs entre 25 et 50 FCFA la bassine selon la distance. Aujourd'hui, la bassine revient à 15 FCFA. Des économies non négligeables ont ainsi été réalisées grâce aux bornes-fontaines financées par ENDA. Par la même occasion, des emplois directs ont été créés (fontainiers). L'impact de ces ouvrages sur l'hygiène et la santé est tout aussi évident. Les maladies d'origine hydrique ont marqué un recul significatif chez les enfants (enquêtes auprès des centres de santé des zones concernées).

◆ Obstacles et problèmes

Tout au long du processus, quelques obstacles ont surgi, notamment :

- les problèmes liés aux tensions et à la compétition politique au niveau du quartier ;
- la timidité de l'engagement de la population pendant la phase d'élaboration du projet ;

Paris, 19-20-21 mars 1998

Conférence internationale « Eau et développement durable »

Lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies en juin 1997, le Président de la République française a proposé de recevoir en mars 1998, en France, une conférence internationale réunissant divers acteurs pour réfléchir à une nouvelle politique de l'eau.

Cette conférence s'articulera avec les différentes réunions programmées dans le cadre du processus de préparation des travaux de la sixième session de la Commission du développement durable (CDD6) en avril 1998. À l'invitation du ministre des Affaires étrangères et de la ministre de

l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, agissant au nom du gouvernement français, cette conférence se tiendra à Paris du 19 au 21 mars 1998. L'objectif de la Conférence de Paris est de contribuer à l'élaboration des stratégies nécessaires pour améliorer la gestion de l'eau, dans les zones rurales ou dans les zones urbaines, pour garantir une alimentation en eau potable, un assainissement et une irrigation mieux maîtrisés. La conférence veillera à intégrer dans ses réflexions les objectifs de lutte contre la désertification.

La conférence s'articulera autour de trois thèmes principaux : connaissance des ressources et des usages de l'eau, développe-

Les trois thèmes principaux de la Conférence internationale « Eau et développement durable »

Connaissance des ressources et des usages de l'eau

La connaissance de la ressource et l'évaluation des besoins sont un préalable indispensable à une gestion globale et équilibrée. Elle suppose la mise en place, la maintenance et l'exploitation de réseaux de mesures et d'information. L'effort à faire dans le développement de ces réseaux est important dans les régions rurales qui en sont souvent dépourvues. L'objectif en liaison avec les organisations internationales (OMM, Unesco, etc.) est de déboucher sur des projets concrets améliorant les réseaux de surveillance ou les outils de planification. La mise en place progressive de ces réseaux de surveillance, avec des financements internationaux appropriés, permettrait à chaque pays de mieux organiser la planification de la gestion de l'eau et la consommation d'eau potable.

Développement des outils réglementaires et institutionnels

La pérennité des investissements destinés à la fourniture d'eau potable ou à l'assainissement ne peut être assurée sans une base institutionnelle solide et des sommations touchant les gestionnaires de la ressource autant que les utilisateurs. C'est vrai tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Cela passe aussi par l'établissement de systèmes institutionnels cohérents embrassant l'ensemble du cycle de l'eau, et par le développement de programmes de sommation professionnelle sur les techniques de gestion de l'eau appropriées aux différents pays et sur l'exploitation optimale des systèmes en place. De tels programmes doivent être le complément indispensable des investissements. Ce thème offrira la possibilité d'associer les ONG, les professionnels de la distribution, les gestionnaires des services urbains ou ruraux.

L'objectif de ce thème est d'évaluer, sur la base des expériences concrètes, les progrès à réaliser pour rendre plus efficace une action concertée des pouvoirs publics, des collectivités locales, des sociétés de service publiques et privées, et examinera les moyens d'y associer les utilisateurs de l'eau.

Gestion durable et financement

Cela comprend l'élaboration de plans d'action : schémas d'allocation des ressources entre principaux usages, objectifs de dépollution, programmes de développement et de maintenance des équipements, mobilisation des ressources financières nécessaires. Les besoins en investissements dans le domaine de l'eau sont considérables et dépassent très largement les capacités des grands bailleurs de fonds internationaux. Il est donc nécessaire de conjuguer, par des

ment des outils réglementaires et institutionnels, gestion durable et financement.

Cette conférence a l'ambition de réunir environ 600 participants : les ministres et hauts responsables des administrations en charge de l'eau de 80 pays, les représentants de la « société civile », ainsi que des représentants des institutions financières et des organisations internationales jouant un rôle dans le domaine de l'eau.

Le secrétariat général de la

conférence est assuré par Jean-Michel La-combe, Ambassadeur de France, et le secrétariat technique par l'Office international de l'eau. Le secrétaire général de la conférence a chargé le programme Solidarité Eau de la mobilisation de la « société civile ». Pour ce faire, le pS-Eau organise la collecte et la mise en forme de témoignages d'acteurs de la société civile en Europe et dans les pays du Sud (associations, collectivités locales, professionnels de l'eau, organismes

de recherche). Ceux-ci sont fortement impliqués sur l'ensemble des thèmes précédemment cités, en collaboration avec les autres acteurs intervenant dans le secteur de l'eau (États, coopérations bi- et/ou multilatérales).

Le recueil qui en résultera permettra :

- de mettre en évidence des expériences innovantes, notamment en ce qui concerne le montage institutionnel, technique et financier, et la collaboration de divers acteurs, en particulier de la société civile, par rapport aux trois thématiques de la conférence ;
- de dégager les forces, les faiblesses et l'intérêt de telles innovations sous l'angle des réponses apportées aux causes de la non-mise à disposition de l'eau et du service d'assainissement ;
- d'identifier les conditions de répliquabilité de ces expériences.

APPEL À CONTRIBUTION

Vos contributions peuvent être de deux formes :

◦ **soit elles ont trait généralement aux thèmes traités mais sont plus des réflexions sur le fond** des thèmes choisis (importance de ces thèmes, importance de la recherche, place des collectivités etc.) auquel cas elles seront transmises aux experts de chaque atelier (*atelier 1* : M. Fritsch, *atelier 2* : M. Camboulive, *atelier 3* : M. Vergès). Elles enrichiront aussi la réflexion de la première partie du recueil. Ces contributions ne doivent pas excéder trois à quatre pages et seront toutes mises à disposition lors de la conférence si tant est qu'elles traitent des thèmes retenus pour cette même conférence ;

◦ **soit elles concernent une action spécifique et innovante dans son ap-proche sur un des thèmes choisis**, au quel cas elles pourront être sélectionnées et intégrées dans le recueil de quinze cas. Les auteurs de ces contributions seront invités à la conférence et exposeront leur expérience dans chaque atelier. Dans ce cas, les contributions doivent nous parvenir **avant le 5 janvier**.

Nous vous invitons donc à nous

Le programme d'appui au développement des quartiers

Diamaguene est un quartier de 9 000 habitants situé sur le faubourg de Sor. Depuis début 1996, ses habitants travaillent, avec l'appui du Programme de renforcement et d'appui au développement des quartiers (PRADEQ) pour définir un plan de développement de leurs quartiers.

Les habitants du quartier Diamaguene ont ainsi mené des enquêtes, identifié les problèmes majeurs des quartiers, recherché des solutions adaptées, et mobilisé les services techniques de la ville pour monter des projets. Tout ceci a constitué le plan de développement du quartier. Ce patient travail se voit aujourd'hui récompensé par la mise en œuvre des premiers projets issus du plan de développement.

Il s'agit tout d'abord du projet de collecte des ordures ménagères, qui présente le double avantage d'assurer la salubrité de Diamaguene tout en créant des emplois pour dix jeunes du quartier. Un projet de construction de fosses septiques individuelles devrait voir le jour au cours du premier semestre 1998. Et enfin un projet de prévention en matière de santé mené par les associations du quartier, qui complète le travail curatif effectué par le dispensaire.

Mais le projet qui suscite le plus d'espoir est certainement le projet

d'appui aux activités productives des femmes de Diamaguene. Pour financer leurs activités économiques (couture, teinture, commerce...), les femmes ont recours à la tontine, qui est un système d'épargne traditionnel. Les cotisations versées par les femmes sont remises à tour de rôle à l'une d'entre elles. La somme à disposition des femmes a été renforcée par une subvention apportée par le Partenariat Lille Saint-Louis, qui permet d'augmenter le nombre de

bénéficiaires, car il est connu que les revenus qu'elles tirent de leurs activités sont investis avant tout pour le bien-être de leur famille.

Ce programme est actuellement testé auprès de deux groupements comprenant respectivement 64 et 33 membres, mais pourrait être progressivement étendu aux 21 autres groupements de femmes et de jeunes filles de Diamaguene, avec en perspective à terme la mise en place d'une caisse d'épargne et de crédit.

Coopération décentralisée : l'exemple du partenariat Lille Saint-Louis du Sénégal

Une association privée de coopération décentralisée

Créé en 1981 sur initiative privée, le Partenariat Lille Saint-Louis du Sénégal est une association qui fait de la coopération décentralisée entre d'une part Lille, le Nord, la région Nord-Pas de Calais et d'autre part, Saint-Louis et sa région.

Il agit avec un double mandat :

≧ un mandat associatif par lequel il met en œuvre cet esprit de partenariat et ce militantisme qui le rendent présent auprès de la population saint-louisienne, notamment auprès des élèves et des enseignants, des mères et des enfants, des handicapés, etc.

≧ un mandat d'acteur de la coopération décentralisée dans le cadre du Programme d'appui à la gestion municipale. Dès le départ, le Partenariat Lille Saint-Louis inscrit son action dans le cadre de cette coopération décentralisée initiée par les collectivités des villes de Lille et de Saint-Louis. Cette coopération décentralisée s'élargit ensuite à la région Nord-Pas de Calais et au département du Nord.

La recherche de la concertation et de la mobilisation

La population de Saint-Louis et les institutions de la ville sont ses partenaires privilégiés. Aucune des actions de l'association n'est menée sans que la demande ou l'expression du besoin n'émane de l'un de ces acteurs. Par ailleurs, dans tous les projets, l'association a pour principe d'associer les collectivités, leurs services ou les organismes concernés, et de bénéficier de leurs expertises.

Cette approche à partir des territoires plutôt qu'à partir de tel ou tel problème favorise une démarche globale et transversale du développement. Elle nécessite une volonté politique forte s'inscrivant dans la durée, et revêt trois dimensions : humaine, technique, politique.

Approvisionnement en eau potable, assainissement et animation des populations

L'association EAST est présente au Vietnam depuis le début de l'année 1994, et a initié, à cette époque, plusieurs projets sur la promotion de l'utilisation de l'eau potable et de l'assainissement, dans le but d'améliorer les conditions sanitaires des populations bénéficiaires.

Grâce aux expériences acquises depuis son implantation dans ce pays, les activités de l'association se sont développées. La République socialiste du Vietnam dispose d'une structure gouvernementale forte qui applique une politique de contrôle efficace mais lourde. Ses premiers acquis portent sur la connaissance de l'environnement de travail, qu'il soit administratif, politique, humain ou social. Les projets de l'ONG sont jusqu'à présent de deux principaux types qui rentrent dans le cadre de l'objectif décrit précédemment.

Réaliser des systèmes d'approvisionnement

Le premier type d'actions est la réalisation de systèmes d'approvisionnement en eau salubre et viable à long terme dans les zones rurales déficitaires.

Ces projets, au nombre de trois, d'une durée maximale d'un an, comprennent les ouvrages d'approvisionnement en eau, et surtout la création de systèmes de gestion et de maintenance de ces ouvrages, accompagnée d'une sensibilisation de la population à l'utilisation de l'eau potable et à l'hygiène. Ils ont été réalisés dans des régions subissant des conditions hydrogéologiques particulières, avec des

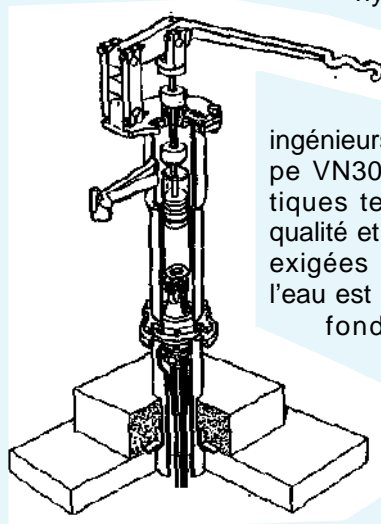
niveaux statiques d'aquifère inférieurs à douze mètres.

Ces zones, de par leurs caractéristiques, n'ont pas été investies par l'Unicef, principal acteur de l'eau et de l'assainissement au Vietnam depuis 1984, qui a préféré développer ses activités dans des systèmes physiques plus étendus comme les captages de sources en montagne ou l'installation de pompes à main aspirantes en plaines.

La pompe VN30

L'Hydropompe Vergnet fabriquée en Asie

Résultat d'un transfert de technologie entre la France et l'Asie, l'Hydropompe VN30 est l'adaptation à la pompe aspirante VN6 développée par l'Unicef, de la technologie de la transmission hydraulique utilisée sur toutes les pompes Vergnet.



Conçue en 1995 en collaboration avec des ingénieurs vietnamiens, l'Hydropompe VN30 présente les caractéristiques techniques de fiabilité, de qualité et de facilité de maintenance exigées par les zones rurales où l'eau est à moyenne ou grande profondeur (supérieure à 10 mètres).



Produites à plus de 50 % au Vietnam, les pièces de l'Hydropompe VN30 fabriquées localement concernent principalement la tête de pompe et les pièces d'usure afin de favoriser leur maintenance.

Vergnet S.A., 6 rue Henri Dunant, 45140 Ingré, France. Tél. : 02 38 22 75 00, fax : 02 38 22 75 22, E-mail : vergnet@wanadoo.fr

Représentant au Vietnam : OMH Ltd, Ho Chi Minh Ville. Tél./fax : 84 88 44 80 02.

Grâce à la technologie des pompes à main refoulantes développée au Vietnam par la Société Vergnet, EAST a pu subvenir aux besoins de centaines d'habitants de ces zones délaissées. Ces réalisations ont eu lieu au Nord du pays dans les provinces de Vinh Phu et d'Hanoi, avec des projets comprenant chacun quarante forages équipés de pompes à main refoulantes et au Sud du pays dans la province d'Ho Chi Minh Ville avec trente forages (cf. l'encadré ci-contre concernant « la pompe VN30, l'Hydropompe Vergnet fabriquée en Asie »).

Améliorer l'assainissement

Le deuxième type d'actions engagées, de plus longue haleine, comporte en plus des ouvrages d'approvisionnement en eau et de leurs systèmes de maintenance, un volet assainissement comprenant la construction de latrines et la diffusion d'une méthode d'éducation sanitaire auprès des populations.

Un premier projet a été réalisé en milieu scolaire dans la province de Bac Thai. Soixante écoles ont ainsi bénéficié de latrines, d'ouvrages d'approvisionnement en eau, et également de pharmacies scolaires et d'éducation sanitaire. Ces actions ont été réalisées en étroite collaboration avec les autorités compétentes nationales et provinciales. Cette relation a permis de mettre en place une méthode de suivi et de gestion efficace, visant à la pérennité du projet. Par ailleurs, EAST a conçu un livret d'éducation sanitaire qui, après approbation du ministère de l'Éducation du Vietnam, est aujourd'hui diffusé dans plusieurs provinces du Nord du pays.

Le second projet, en association avec le GRET, MDM et CODEV, a été inauguré dans la province de Bac Kan, district de Cho Don, dans des villages montagnards de minorités ethniques qui souffrent d'enclavement et de mauvaises conditions sociosanitaires.

Le programme nécessite une approche différente de celle entreprise dans les écoles de Bac Thai ; il concerne les villageois et les implique directement dans les acti-

ités du projet. Il doit s'achever en l'an 2000. Ces deux années devraient permettre à l'association d'atteindre ses buts et de développer un système d'approvisionnement en eau et d'assainissement adapté aux zones de montagne, et reproductible dans des cadres similaires.

Développer de nouveaux projets

L'avenir de l'ONG au Vietnam est prometteur ; un accord cadre vient d'être signé entre EAST et le Centre national de l'eau potable et de l'hygiène en milieu rural (CEPHMR), du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en charge de la gestion de l'approvisionnement en eau dans l'ensemble du pays.

EAST va maintenant étendre le projet de Bac Thai et réaliser un

programme d'alimentation en eau par mini-réseaux d'adduction dans la province d'Ho Chi Minh Ville. L'association étudie également la faisabilité de nouveaux projets dans les provinces de Son La et de Nam Dinh, et a déjà recruté pour les besoins de ses activités un nouvel expatrié.

Malgré quelques difficultés dues au système administratif vietnamien, EAST est maintenant reconnue au Vietnam aux plans national et international. Forte de quatre années d'expérience, elle peut tirer plusieurs enseignements, dont principalement la compréhension du milieu vietnam au sens large :

- ≪ culturelle,
- ≪ administrative,
- ≪ politique,

qui lui permet, à présent, de s'allier aux projets d'hydraulique provin-

Association ARKEF au Togo

Projet de construction d'un château d'eau à Klonou

Issue du village de Klonou situé au Togo, l'Association des ressortissants de Klonou ? section France (ARKEF) a été créée pour représenter l'association mère basée au Togo afin de faciliter les contacts et les relations sur place en Europe.

Il y a quelque temps encore, le village de Klonou était entouré de quatre rivières. Aujourd'hui elles ont tari et disparu, conséquence d'une évolution climatique mondiale ou écologique désastreuse.

Les villageois ne disposent plus d'eau potable et doivent aller de plus en plus loin pour chercher l'eau précieuse ou creuser des puits de fortune dans des endroits malsains.

Ce village, considéré dans son environnement comme autonome

de par son importance dimensionnelle, sa population et sa place économique, constitue l'une des plus grandes agglomérations de la Préfecture d'Agou. Il abrite trois écoles, un dispensaire, deux églises, un marché local où convergent les petits villages et hameaux voisins, des places de réunions, d'échanges et de divertissements qui nécessitent d'être convenablement alimentées en eau.

Bref, le manque d'une infrastructure d'alimentation d'eau constitue un véritable frein au développement de ce village à grande potentialité.

Nous aimerions trouver un chef de file pour concevoir, étudier, appuyer et conduire les recherches d'un financement pour notre projet d'édification d'un château d'eau pour notre village de Klonou, qui permettrait ainsi d'arriver à la réalisation effective des travaux jusqu'à terme. ■

Manille : un objectif, l'assainissement pour tous

Une campagne mondiale est sur le point d'être lancée pour remédier à la situation « honteuse » de l'assainissement existant actuellement à travers le monde en développement.

Des bailleurs de fonds, des agences des Nations unies, des ONG et des professionnels des pays en développement, se sont mis d'accord sur la nécessité d'une action concertée pour mettre fin aux conditions sordides et dangereuses pour la santé qu'endurent près de trois milliards ⁽¹⁾ d'êtres humains. Ils se sont engagés dans le GESI (*the Global Environmental Sanitation Initiative* ? Initiative mondiale pour l'environnement et l'assainissement) dans l'intention d'accélérer la réalisation d'un dispositif d'assainissement pour tous, aussi rapidement que possible, pour le prochain millénaire.

Manille : le point de départ d'une action concertée

À Manille (Philippines), le 7 novembre 1997, pendant la session finale du forum organisé par le

Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC) qui avait pour thème : « L'eau et l'assainissement pour tous : un appel à tous les acteurs », la décision de mobiliser des ressources à travers une campagne commune a été prise.

Le nouveau président du Conseil, Richard Jolly, conseiller spécial auprès de l'administrateur du PNUD et architecte du « Rapport sur le développement humain », a décrit la situation mondiale comme un « scandale » qui doit être reconnu au plus haut niveau. Son prédécesseur, Margaret Catley-Carlson, présidente du Conseil de la population, a indiqué que dans les cinquante prochaines années, la population mondiale s'accroîtra de deux à trois milliards de personnes, le défi moyen que constitue l'amélioration de l'assainissement en sera massivement accentué.

Mettant en exergue le rôle des femmes dans l'accélération des progrès de l'assainissement, elle a vivement recommandé « l'implication systématique des femmes dans la planification, la conception, l'exécution et la maintenance des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement », de façon à conjuguer le point de vue des professionnels de l'assainissement avec le souhait des populations de participation aux enjeux sanitaires et environnementaux.

Tous les membres du Conseil ont mis l'accent sur la situation sanitaire actuelle qui pèse de plus en plus lourd sur les plans de développement social et économique des pays, et aggrave ainsi la situation déjà catastrophique des populations pauvres, rurales et urbaines.

Gourisankar Ghosh, chef de la section Eau et Assainissement environnemental de l'Unicef, qui a proposé l'initiative mondiale, a souligné le niveau inacceptable de la mortalité et de la morbidité des populations urbaines pauvres vivant dans de très mauvaises conditions sanitaires.

Dennis Warner, chef du département Santé environnementale rurale à l'OMS, a décrit l'écart grandissant entre ceux ayant un accès à l'eau potable et ceux ayant un accès à un système d'assainissement correct, et a ajouté que « nous devrions avoir honte du retard déplorable existant en matière d'assainissement ».

Ebele Okeke, directeur-adjoint de l'Approvisionnement en eau du ministère fédéral des Ressources en eau du Nigeria, a été l'un des nombreux membres du Conseil issus des pays en développement à exprimer son soutien à « un effort intensif pour faire progresser l'assainissement », comme une contribution majeure à la réduction de la pauvreté, à la stabilité sociale, et au développement économique.

Plan d'action

Suite à la décision prise à Manille, le *Collaborative Council* doit coordonner l'action de la campagne mondiale. Il aidera toutes les agences actives dans le domaine de l'assainissement à échanger leurs informations, favoriser les programmes coopératifs et lancer une campagne destinée à accroître la conscience du public et des politiques sur l'urgent besoin d'agir. Les pays et les agences resteront responsables de leurs propres activités, mais une réponse favorable à

(1) Des statistiques publiées par l'OMS et l'Unicef montrent que près de trois milliards de personnes dans le tiers-monde n'avaient pas accès à l'assainissement à la fin de 1994 et que la situation s'aggrave. Quelques 10 millions de personnes par an meurent de maladies directement liées à l'absence d'accès à l'eau potable et l'assai-

l'appel mondial, afin que soient débloqués les fonds nécessaires à l'amélioration de l'assainissement, est attendue.

La rencontre de Manille a réuni quelques 230 des principaux praticiens dans le domaine de l'eau et de l'assainissement venus de plus de 80 pays. Ceux-ci ont entendu les rapports de groupes d'experts et ont passé en revue les conseils, les codes de conduite et les outils pratiques pouvant aider les pays à augmenter leur couverture en eau et assainissement plus rapidement. Suite à cette rencontre, le Conseil a décidé de fonctionner à l'avenir sur une base régionale, avec des antennes régionales ou points focaux en Afrique, Asie, Amérique latine, Europe centrale et de l'Est, les Nouveaux États Indépendants et les Petits États des Iles en développement.

Les sections régionales participeront au suivi du Conseil, à la production de recommandations et à la communication sur cinq thèmes majeurs : assainissement environnemental, gestion communautaire et partenariat avec la société civile, enjeux institutionnels, développement des ressources humaines, et gestion de la demande en eau et sa conservation. Ils établiront aussi leurs propres réseaux régionaux pour échanger les connaissances et les expériences, et renforcer les réseaux mondiaux du Conseil sur l'exploitation et la maintenance, la recherche appliquée (Garnet), les enjeux liés au genre dans l'eau et l'assainissement et les services pour les pauvres en milieu urbain. Le pS-Eau, représenté à Manille, participera à ces réflexions.

Vision 21 : un groupe de travail pour la réalisation de l'objectif d'un assainissement pour tous

Un groupe spécial du Conseil a été constitué pour développer *Vision 21*, une vision à long terme où tout le monde aurait accès à une eau potable et à des services d'assainissement, et des objectifs à court et moyen termes pour y parvenir. Comme l'a soulevé Richard

DROIT DE RÉPONSE

À l'article « Modes de gestion des bornes-fontaines au Mali », paru dans le bulletin pS-Eau n° 24 d'avril 1997

« Monsieur le Secrétaire général,

Plutôt satisfait de l'étude confiée au CERGRENE sur la gestion des bornes-fontaines au Mali, nous avons été très surpris, à la lecture du n° 24 de votre bulletin, du contenu de la seconde partie de l'article traitant de ce thème. Il nous semble que l'auteur de cet article fait preuve d'une forte méconnaissance de la nature et des modes de fonctionnement de la coopération décentralisée en général, et des coopérations qu'il a observées en particulier et que, de ce fait, il ne peut éviter l'écueil d'une généralisation simpliste basée sur des banalités, et n'apporte rien au débat sur ce nouvel acteur qu'est la coopération décentralisée. À ce titre, je vous signale qu'à la demande du gouvernement malien, une évaluation, qui sera sûrement riche d'enseignements, de la coopération décentralisée au Mali, est en cours de préparation depuis plusieurs mois.

Sans vouloir reprendre point par point cet article, nous tenons quand même à rappeler un certain nombre de points qui nous paraissent importants :

Dans le cadre de nos coopérations, nos interlocuteurs premiers sont les autorités communales, démocratiquement élues faut-il le rappeler. Elles sont donc l'expression d'un choix de la population et, à ce titre, porteuses de leurs aspirations.

Nous ne sommes pas sans connaître les faiblesses de nos partenaires (manque de compétences, de moyens, etc.), aussi faisons-nous réaliser systématiquement des études d'avant-projets qui servent de base de négociations avec nos partenaires. La réalisation de ces études est confiée à des personnes ou des organismes compétents et expérimentés qui peuvent être basés au Mali ou provenir de nos services. Dans certains cas, nous faisons appel à des compétences extérieures. C'est ainsi que l'auteur de cet article a réalisé, *via* le CERGRENE, une étude pour nous.

Enfin, nous n'avons pas vocation à remplacer ou à faire le travail au nom de ou pour notre partenaire. Nos interventions cherchent à renforcer les compétences de nos partenaires dans le domaine de la gestion de la ville, à appuyer l'émergence d'une société civile actrice de son développement et en créant des lieux de rencontre et de concertation entre ces acteurs.

À la lecture de cet article, on peut se demander si les questions du paternalisme, du manque de compétences et de la « vocation » des collectivités du Nord ne cachent pas l'inquiétude qu'ont un certain nombre d'acteurs actuels de la coopération de voir émerger un nouvel intervenant dans un champ d'intervention qui se rétrécit.

Cet article nous rappelle ceux qui ont pu être écrits sur les ONG lorsque celles-ci ont commencé à émerger. Ce débat nous semble futile et peu constructif. Le fait de faire appel depuis plusieurs années à une expertise externe et d'avoir adhéré au pS-Eau, montre bien qu'il existe un souci de notre part de professionnaliser nos interventions et de travailler avec des personnes ou des organismes compétents d'où qu'ils soient.

Espérant que vous accepterez de faire paraître ce courrier dans le prochain numéro de votre bulletin, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées. »

Action Mopti, le Président,
Comité de Jumelage d'Angoulême, le Président,
Coopération Développement Agglomération nouvelle d'Évry, le Prési-

Le « Classeur de maintenance » de l'adduction d'eau inter-villageoise de Tufnde Endam

Voici sept ans qu'Ingénieurs sans frontières travaille sur le thème de la gestion des adductions d'eau dans le département de Matam.

Le « Classeur de maintenance » est un outil complet, modulable, destiné à fournir au Comité de gestion villageois toutes les informations nécessaires à la maintenance et à la gestion administrative et financière de l'adduction.

En 1990, ISF est contacté par l'association « Tufnde Endam », qui rassemble en France les ressortissants de six villages du département de Matam : Sinthiane, Faboli, Gourel Foulbe, Gana Balol, Lewe Damga et Lewe Nguenar. La demande porte sur l'alimentation en eau des villages et la construction d'un réseau de distribution. En 1993, l'étude technique est achevée (après trois missions d'ISF sur place) et les financements sont réunis : la réalisation peut alors commencer. Les travaux, placés sous la responsabilité conjointe d'ISF et de l'AFVP (qui délèguent sur place un jeune ingénieur) se poursuivent jusqu'en 1995, avec la collaboration active de la population et d'entreprises sénégalaises.

Parallèlement à la réalisation des infrastructures (un forage, un réservoir, dix kilomètres de canalisations, douze points d'eau répartis dans les six villages), ISF et Tufnde Endam réfléchissent dès 1992 à la gestion technique et financière de l'adduction. Un Comité de gestion est mis en place et le volontaire du progrès en poste engage un processus de formation qui durera près de deux ans.

Le forage est maintenant fonctionnel depuis deux ans, et les premiers résultats sont encourageants : la continuité de la distribution est assurée, le mode de paiement retenu (5 FCFA ? 5 centimes ? par bassine) a été accepté par l'ensemble des usagers, et le Comité parvient à épargner à un rythme régulier, ce qui lui permettra de remplacer le système de pompage avant que celui-ci n'arrive à bout de souffle.

Pour une meilleure gestion des adductions d'eau

Dès 1994, émerge l'idée de fournir au Comité de gestion un document rassemblant toutes les informations techniques, administratives et financières nécessaires à la gestion de l'adduction. La forme retenue est celle d'un « classeur » dont chaque partie peut être facilement remise à jour. Il s'agit donc d'un véritable outil de gestion, rédigé dans un style clair et pédagogique, dans lequel les membres du Comité de gestion ? ou le conducteur de forage ? pourront venir « puiser » les informations en fonction des besoins du moment.

C'est un jeune ingénieur des Arts et Métiers, Cédric Estienne, qui a eu pour lourde tâche de rédiger ce document. Prévue au départ pour

six mois, l'élaboration du classeur ? qui a été faite en étroite collaboration avec le Comité de gestion ? a finalement duré plus d'un an et demi. Mais le résultat est à la hauteur des espérances : très complet, facilement accessible à des personnes ne disposant pas de connaissances techniques, le classeur regorge d'informations pratiques, de précisions, de recommandations, de procédures simples à suivre en cas de panne, de fuite, d'arrêt intempestif de la pompe, de changement d'un robinet... S'il a été conçu pour un réseau d'adduction d'eau bien spécifique, nul doute que ce document pourra intéresser tous les opérateurs engagés sur des projets d'adduction d'eau, quel qu'en soit l'état d'avancement. ONG, associations de ressortissants, collectivités locales, Comités de gestion, le classeur de maintenance intéressera tous ceux qui se posent des questions (et cherchent des réponses !) au sujet de la gestion d'une adduction d'eau par une structure villageoise. C'est également un bon exemple de capitalisation des outils de formation ou d'animation existants en matière de gestion des points d'eau mécanisés.

À l'heure où l'on parle beaucoup de privatisation de la gestion des points d'eau ruraux (un peu partout en Afrique de l'Ouest), le projet AEP Sinthiane est également la démonstration que la gestion d'un ouvrage hydraulique peut être confiée à une structure villageoise, à condition que :

- cette structure villageoise soit représentative de tous les usagers ;
- cette structure villageoise ait été impliquée dans la conception du projet et dans sa réalisation ;
- l'on mette à disposition de cette

Sommaire du Classeur de maintenance

1. Le réseau, comment est-il fait ?

Les plans ? La fonction des différentes parties ? Quelques définitions

2. La gestion du stock de pièces détachées

Fiche de stock ? Inventaire ?
Fiche de commande de pièces

3. La surveillance du réseau

Répartition des rôles ? Liste des opérations préventives ? Comment détecter une fuite ?

4. Le suivi de la consommation

Les compteurs ? La consommation électrique ? Le débit de la pompe ? Les écarts de consommation

5. La maintenance du réseau

Pannes et problèmes fréquents : coupures de courant ? Air dans le réseau ? Fuites enterrées ? Manque de pression aux robinets ? Procédures usuelles : relevage de la pompe ? Nettoyage du réservoir ? Localisation d'une fuite ? Vidanges et ventouses ? Changement des robinets

6. Les branchements privés

Définition ? Gestion d'un BP ? Normes à respecter lors de l'installation

7. Le calcul du prix de l'eau

Les charges ? Les recettes ? Utilisation de la feuille de calcul du prix de l'eau

8. Les aspects administratifs

Schéma général ? L'Assemblée générale ? Le Comité de gestion ? Le conducteur de forage ? Relations avec l'extérieur : banque, hydraulique, fournisseurs...

9. La comptabilité

Définitions et règles de base ? Utilisation des principaux docu-

Aquassistance

Une association humanitaire dans les domaines de l'eau et de l'environnement

structure des outils de gestion performants et bien adaptés à ses besoins.

Ce classeur de maintenance (140 pa-ges) est disponible sur simple demande auprès d'ISF. Il est proposé au prix de 70 FF pour une version papier (frais d'envoi compris). ■

Contacts :

Régis Taisne, ISF,
1 place Valhubert, 75013 Paris, France.
Tél. : 01 44 24 06 82, fax : 01 44 24 26 94.
ou Cédric Estienne, AFVP,
B.P. 57, Matam, Sénégal.
Tél. : 221 966 63 38, fax : 221 827 40 44.

Aquassistance est une association

loi de 1901 créée en 1994 à la suite du drame du Rwanda par le personnel du Groupe Lyonnaise des Eaux volontaire pour une action humanitaire dans les domaines de l'eau et de l'environnement.

Son but est de mettre les compétences de ses membres ainsi que des moyens matériels au service des populations en grande difficulté.

Originalité, intérêt, force

« *Originalité* : il s'agit d'une association de professionnels, décidés à entreprendre une action commune dans le cadre de ce qu'ils connaissent le mieux : leur métier.

« *Intérêt* : l'association apporte un savoir-faire dans un domaine où les besoins dans le monde sont immenses.

« *Force* : elle réside dans son enracinement professionnel : une organisation solide, un réseau éprouvé de relations, une assise matérielle sûre, des personnes volontaires.

Intention générale

L'état de précarité du monde, par conséquent de détresse pour beaucoup en matière d'eau et d'environnement notamment, est la raison de la fondation de l'association. Son but est de venir en aide sur le terrain à des populations éprouvées en leur apportant un service et des moyens matériels adaptés.

L'association est conçue pour agir dans tous les cas où l'intervention de gens des métiers du groupe est justifiée.

L'association est désintéressée. Venir en aide à des populations en détresse est son unique préoccupation, sa seule justification.

Conduite des projets

Les interventions sont toutes, même en urgence, basées sur une observation de terrain préalable. Elles ne sont mises en exécution que si elles correspondent à une attente vive de la population.

Elles font l'objet d'une convention de partenariat avec les parties prenantes que constituent la population assistée et, le cas échéant, les interventions de terrain. Chaque intervention fait l'objet d'un rapport d'exécution détaillé, adressé aux parties prenantes, financières en particulier.

Actions possibles

Secours d'urgence. Aide au développement, réhabilitation.

Expérience acquise

« *Bosnie* : réparation du réseau d'eau potable (conflit armé, 1994).

« *Croatie* : expertise technique, initiation d'un programme de réhabilitation (conflit armé, 1994).

« *Cambodge* : don d'une foreuse,

GECED-Med : Groupe d'échange et de concertation pour l'environnement et le développement en Méditerranée

Des représentants d'organisations intervenant dans le domaine de la coopération au développement durable dans les pays méditerranéens ont pris l'initiative, en mai 1997, de former un groupe de travail, le GECED-Med, dont les objectifs principaux sont les suivants : échange d'informations sur les activités des participants et sur les dynamiques en cours dans les pays méditerranéens ; concertation et réflexion autour de la thématique du renforcement de la société civile dans les pays méditerranéens.

Les initiateurs du Groupe sont :

- Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) : Hocine Taferrant et Benoît Berger ;
- Cités unies France (CUF) : Fatène Benhabyles ;
- Enda Délégation Europe : Farid Yaker ;
- Programme Solidarité Eau (pS-Eau) : Pierre-Marie Grondin et Christophe Le Jallé ;
- Nouveaux échanges culturels franco-algériens (NECFA) : Yahya Djafri.

Projets et partenariats

Un des résultats de la création du GECED-Med sera la mise en œuvre de partenariats et/ou de pro-

jets conjoints tels que des projets d'échange de savoir-faire ou de méthodologies d'intervention entre les membres du groupe.

Axes de réflexion

- Comment, dans des contextes sud-méditerranéens caractérisés par la mise sous tutelle, la marginalisation ou la non-reconnaissance par les États des initiatives de la société civile, favoriser l'émergence, la pérennisation et l'autonomisation des acteurs décentralisés ?
- Comment mobiliser les énergies de certains secteurs de la société civile (jeunes, femmes) en faveur du développement durable et de la lutte contre la pauvreté ?
- Comment encourager des formes participatives de développement, notamment par l'ouverture sur les expériences des acteurs de la société civile dans d'autres régions du monde ?

Renforcement du groupe

Le groupe est ouvert à tous les organismes et personnes-ressources intervenant en Méditerranée et qui souscrivent aux objectifs et au mode de fonctionnement du GECED-Med.

SÉMINAIRES, COLLOQUES, FORMATIONS

IX^e congrès de l'Union africaine des distributeurs d'eau « Eau potable et assainissement : Partenariat Horizon XXI^e siècle »

Du 16 au 20 février 1998, à Casablanca

Les défis

Au moment où la poussée démographique fait accroître les besoins des populations en eau potable, les ressources quant à elles restent limitées et sont menacées par les risques de pollution dus aux rejets urbains et industriels. Il s'inscrit alors la nécessité de déployer des efforts pour produire et distribuer une eau de qualité et assurer l'assainissement des agglomérations.

Les coûts d'investissement, d'exploitation, de traitement des eaux potables et de retraitement des rejets sont très élevés et ne peu-

vent être supportés entièrement par les budgets publics. Il est alors indispensable de trouver des formules qui permettront de développer ce secteur vital et l'étendre aux populations rurales tout en préservant le pouvoir d'achat des populations.

Objectifs du congrès

- Échanger les expériences.
- Dégager des stratégies et moyens permettant de relever les défis.
- Tisser des liens commerciaux, de coopération et de partenariat dans le cadre des opportunités offertes par la mondialisation des économies.

Participants

Industriels du secteur, bailleurs de fonds, ONG, organismes et associations, et toute personne morale ou physique s'intéressant

au domaine de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement.

Activités du congrès

- Six sessions techniques : se dérouleront sous forme de conférences et traiteront des thèmes relatifs aux options institutionnelles, ressources en eau, assainissement, gestion et défi pour l'AEP, et l'assainissement en milieu périurbain et rural.
- Une table ronde sur les aspects institutionnels.
- Une exposition sur 2000 m² pour permettre aux participants de s'enquérir sur les nouvelles technologies.
- Des visites techniques pour permettre aux congressistes de s'informer sur les réalisations du Maroc en matière d'eau potable, d'assainissement et aussi de gestion intégrée des ressources en eau.

☞ **Conférence sur la « Gestion des eaux de surface et usées dans les pays asiatiques »**

Du 2 au 4 mars 1998, à Téhéran

Trois thèmes seront abordés :

- ☞ gestion de l'eau et des effluents dans l'industrie ;
- ☞ importance des échanges de savoir-faire scientifique et technique dans le domaine de l'eau entre les différents interlocuteurs des pays asiatiques ; rôle de l'information du public pour une gestion optimale de l'eau ;
- ☞ technologies modernes dans le domaine de l'eau : traitement, désinfection, épuration, gestion des boues...

Contact : Secretariat of Asian Conference on Water and Wastewater Management, P.O. Box 14185, 448 Teheran, Iran.
Tél. : 98 21 8864914.

☞ **Le Centre de formation continue (CEFOC) EIER/ETSHER organise cinq sessions de formation continue :**

☞ **« Logiciels pour la conception des petits barrages »**

Du 9 au 13 février 1998 à Ouagadougou

Cette session s'adresse à des cadres techniques des bureaux d'études et PME.

Coût de la formation : 465 300 FCFA. Frais de séjour : 84 700 FCFA.

Personne à contacter : M. Henri Galland, responsable de formation.

☞ **« Pratique des SIG pour l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la gestion urbaine »**

Du 2 au 20 mars 1998 à Ouagadougou

Cette session s'adresse à des ingénieurs et techniciens opérant dans les domaines du génie civil, génie rural, de l'hydraulique, de l'environnement, utilisateurs d'information géographique numérique ayant une pratique de l'utilisation des PC (Windows) et la maîtrise des commandes de base d'un système de gestion de base de

données.

Coût de la formation : 1 025 900 FCFA. Frais de séjour : 254 100 FCFA.

Personne à contacter : M. Claude Chochon, responsable de formation.

☞ **« Gestion de la maintenance pour l'eau et l'assainissement en milieu rural »**

Du 9 mars au 27 mars 1998 à Ouagadougou

Cette session s'adresse à des cadres, ingénieurs, techniciens supérieurs travaillant dans le domaine de l'eau et l'assainissement, et responsables de la planification ou de la mise en place d'un système de maintenance, ou spécialistes de la planification du développement communautaire.

Coût de la formation : 1 025 900 FCFA. Frais de séjour : 254 100 FCFA.

Personne à contacter : M. Claude Chochon, responsable de formation.

☞ **« L'ingénierie participative de développement rural et urbain »**

Du 14 au 24 avril 1998 à Ouagadougou

Cette session s'adresse aux cadres techniques désireux d'adapter leurs pratiques professionnelles dans le domaine de l'élaboration des projets à l'évolution et aux exigences actuelles. Elle vise notamment les cadres et ingénieurs de bureaux d'études, des services techniques de ministères, des municipalités, des ONG et des entreprises privées.

Coût de la formation : 690 600 FCFA. Frais de séjour : 169 400 FCFA.

Personne à contacter : M. Mohamed Saliha Maiga, responsable de formation.

Contact : CEFOC, 01 B.P. 594, Ouagadougou 01, Burkina Faso.
Tél. : 226 31 92 18/25/03/04, fax : 226 31 92 26.

☞ **Recyclage et gestion des déchets à New Delhi**

La Société indienne pour l'environnement organise un séminaire de trois jours sur ce thème du 20 au 22 février 1998

Pendant ce séminaire, des études de cas et des technologies seront présentées, et des visites de terrain seront organisées.

Les sujets abordés seront :

- ☞ les déchets en tant que ressource ? les enjeux du recyclage ;
- ☞ la gestion des déchets solides ;
- ☞ le rôle de la communauté dans la gestion des déchets ;

- ☞ le recyclage et les déchets industriels ;

INFO VIDÉO

Objectif Plein Sud n° 3 : « L'eau, source de vie »

L'association Orchidées est un groupe de communication audiovisuelle qui produit des dizaines de programmes, regardés par des millions de téléspectateurs. Elle a créé un réseau de partenaires en production et distribution sur cinq continents et formé de nombreux stagiaires africains, européens et asiatiques aux techniques du cinéma et de la télévision. Elle a ainsi l'occasion de nous proposer la 8^e édition du magazine vidéo « Objectif Plein Sud », et notamment une K7 vidéo de 48 minutes sur *L'eau, source de vie*, au prix de 100 FTTC.

Les problèmes principaux concernant l'eau étant la diminution des réserves d'eau douce, la pollution des nappes phréatiques par les activités industrielles, urbaines et agricoles, il en résulte des conséquences graves pour la santé des populations. Les pays du tiers-monde sont en écrasante majorité des pays d'agriculture, et la désertification entraîne localement des perturbations économiques, sociales et culturelles très impor-

☞ **Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993**

Nelly Robin, Orstom éditions, Paris, mai 1997, 110 pages, 19 planches, 30 figures, ISBN : 2-7099-1347-X, 250 F

L'atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993 offre pour la première fois, sur la base de données récentes recueillies par Eurostat, une représentation de la dynamique des systèmes migratoires qui se font et se défont entre l'Afrique et l'union européenne. Il réactualise les analyses au regard des évolutions spatiales et des indicateurs de changements démographiques, économiques et politiques.

Les migrants internationaux en Afrique subsaharienne représentent près du tiers du total mondial (130 millions), sur un continent qui regroupe 10 % seulement de la population de la planète. Dans cet ensemble, l'Afrique de l'Ouest est à la fois la première région d'émigration vers l'Europe, et celle qui compte la plus forte concentration de migrants intrarégionaux.

En situant sa réflexion entre 1985 et 1993, l'auteur se situe à un instant clef de l'histoire des migrations ouest-africaines et au cœur des enjeux du monde politique actuel. L'exercice n'est pas sans péril, mais il doit d'abord être considéré comme un devoir de recherche pour éclairer un débat vif que suscitent l'immigration clandestine et les mouvements de réfugiés.

Contact : Orstom Éditions Diffusion, 32 avenue Henri-Varagnat, 93143 Bondy Cedex, France. Tél. : 01 48 02 56 49, fax : 01 48 47 30 88.

☞ **Une pédagogie de l'eau. Quand des jeunes de deux rives de la Méditerranée se rencontrent pour apprendre autrement**

Marie-Joséphine Grojean, Éditions Charles Léopold Mayer (FPH), Paris, 1997, 166 pages, ISBN : 2-84377-000-9, 50 FF

L'expérience éducative racontée dans ce dossier a permis à des jeunes de Marseille en France et de

Carthage en Tunisie de partir à la découverte de l'eau puis d'échanger leurs observations de part et d'autre de la Méditerranée. L'eau est partout autour de nous, mais si banale et si nécessaire qu'on n'y prête guère attention, sauf quand son prix augmente ou lorsqu'elle risque de manquer.

Pendant quatre ans, plus de 1500 jeunes d'âges et de niveaux scolaires divers sont devenus des reporters de l'eau. Ils ont exploré leur rivière, fait connaissance avec le bord de mer, suivi le cheminement de l'eau dans la ville et pris conscience du long travail nécessaire pour la rendre potable. Ils ont touché, senti, écouté l'eau, ils ont appris à l'aimer.

Au cœur de ce programme, l'eau apparaît comme un thème privilégié qui permet une pédagogie vitale et ouvre à un modèle éducatif en prise avec les réalités d'aujourd'hui et les questions qui se posent aux générations futures.

Contact : Librairie FPH, 38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris, France. Tél./fax : 01 48 06 48 86, E-mail : lib@fph.fr

☞ **Genre et développement : des pistes à suivre**

Thérèse Locoh, Annie Labourie-Racape, Christine Tichit. Document du CEPED n° 5, EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-Université Paris VI, Paris, décembre 1996, 100 FF

Lors de l'atelier organisé les 11 et 12 juin 1996 à Paris sur le thème « Recherche et formation sur genre et développement », des spécialistes du développement (agronomes, anthropologues, démographes, économistes, nutritionnistes, sociologues) ont été invités à s'interroger sur la problématique du genre, sur ses apports et ses implications concrètes dans leurs disciplines respectives.

Cette rencontre était volontairement inscrite dans la perspective de l'intégration de la notion de genre dans la recherche et la formation sur le développement, dans le but de réorienter les actions et les programmes dans ce domaine.

Les contributions présentées dans ce livre ne constituent pas un panorama exhaustif de la progression de la problématique du genre dans les disciplines abordées. Elles permettent surtout de donner un éclairage sur ce qui se fait dans quelques disciplines et d'ouvrir des pistes de recherche à de nouvelles approches du développement. L'ensemble témoigne du processus par lequel les sciences sociales sont en train de s'approprier cette notion, avec le changement de problématique qu'elle implique, particulièrement dans le domaine du développement.

Contact : CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France. Tél. : 01 44 41 82 30, fax : 01 44 41 82 31.

☞ **L'initiative « PHAST » : participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement.**

Une nouvelle méthode de travail avec les communautés.

OMS/Pnud - Banque Mondiale. Programme de l'eau et de l'assainissement, réf. WHO-EOS-96.11, gratuit sur simple demande. Existe en français, anglais ou espagnol

PHAST : Participatory, Hygiene, And Sanitation, Transformation, est une méthode novatrice qui vise à promouvoir l'hygiène, l'assainissement et la prise en charge par les communautés des installations d'assainissement et de l'eau.

Elle est fondée sur la capacité innée des êtres humains à s'occuper de leurs problèmes et à les résoudre.

Elle a pour but de donner aux communautés la capacité de prendre en charge leur approvisionnement en eau et de maîtriser les maladies liées à l'assainissement, en favorisant la prise de conscience et la compréhension de la santé, entraînant des améliorations dans le comportement et l'environnement.

Contact : OMS, Section Hygiène du milieu rural, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27, Suisse. Tél. : 41 22 791 35 40, fax : 41 22 791 41

☞ **Énergie et développement durable en milieu rural en Afrique**

GERES, Marseille, 1997, dossier de 10 fiches pédagogiques

En Afrique, l'énergie est un des facteurs déterminant pour la survie des populations (énergie pour la cuisson, le pompage de l'eau, etc.) ; la satisfaction de ces besoins fondamentaux s'accompagne souvent d'une dégradation importante des ressources naturelles (déforestation). Le GERES a donc décidé, avec l'appui de la Commission européenne, de l'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du Français et de l'Agence de la francophonie, de réaliser dix fiches d'information sur la satisfaction des besoins en énergie en milieu rural en Afrique. L'objectif de ces fiches est de mettre une information simple et claire à disposition d'un public non spécialiste de l'énergie, dans les pays occidentaux et africains.

Ce dossier pédagogique est diffusé gratuitement, y compris pour les frais de port, auprès des organisations africaines, basées en Afrique, qui en font la demande, à raison d'un dossier pédagogique par organisation.

Les exemplaires supplémentaires, ainsi que ceux destinés aux organisations en Europe, au Canada, ou leurs représentations en Afrique, sont vendus à raison de 90 FF l'unité, frais de port non compris.

Contact : GERES, 2 cours Maréchal Foch, 13400 Aubagne, France. Tél. : 04 42 18 55 88, fax : 04 42 03 01 56, E-mail : geres@worldnet.fr

☞ **Guide sur la gestion et la protection des captages d'eau potable dans les nappes alluviales**

J.R. Daum, A. Martelat, BRGM, Montpellier, 1997, documentation technique FNDAE n° 19, ISBN : 2-11-090044-X

En France, plus de la moitié des ressources en eau potable est fournie par des nappes d'eau souterraine contenues dans les alluvions, qui sont transportées puis déposées par les cours d'eau. Ce sont les produits de l'érosion des reliefs situés en amont.

Les nappes alluviales, associées aux fleuves et rivières, constituent un hydrosystème complexe au sein duquel l'eau souterraine est en relation étroite avec le réseau hydrographique de surface, mais aussi avec les formations aquifères présentes au sein des terrains dans lesquels il s'emboîte.

La maîtrise des paramètres de quantité et de qualité de l'eau prélevée au sein des nappes alluviales nécessite une gestion globale tenant compte des caractéristiques hydrogéologiques du système, y compris tous les échanges susceptibles d'intervenir entre les alluvions et le fleuve, ou les alluvions et les terrains encaissants, ainsi que de toutes les sollicitations que peuvent connaître chacun de ces compartiments.

Au sommaire de ce guide, trois grands chapitres :

☞ *Le cadre géographique et géologique des nappes alluviales* : description des compartiments du système, typologie des nappes alluviales ;

☞ *La nappe alluviale : aspects quantitatifs et qualitatifs* : son fonctionnement, la reconnaissance hydro-géologique, évolution du fonctionnement, qualité de la ressource en eau ;

☞ *La gestion et la protection des nappes alluviales et des captages AEP* : gestion quantitative de la nappe, gestion de la qualité de l'eau.

Contact : BRGM, Centre thématique Eau, 1039 rue de Pinville, 34000 Montpellier, France. Tél. : 04 67 15 79 80, fax : 04 67 64 58 51.

☞ **L'Afrique municipale n° 10, avril/mai 1997 : assurer la sécurité dans les villes africaines**

Bulletin bimensuel d'information

du Programme de développement municipal (PDM), bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Programme d'appui à la décentralisation, le PDM a pour objet de promouvoir la décentralisation, le mouvement municipal ainsi que le développement local en Afrique.

Il dispose d'un département Formation, l'Institut africain des hautes études municipales (IAHEM), qui organise à compter de du mois de janvier 1998 un cycle de deux ans de formation continue à la maintenance et à la gestion des infrastructures et équipements communaux.

Dans le cadre de ses actions de communication, le PDM produit un bulletin bimestriel qui aborde un thème précis à chaque numéro :

☞ n° 10 : assurer la sécurité dans les villes africaines ;

☞ n° 11 et suivants : promouvoir le développement local, accéder à l'eau potable en milieu urbain, gérer l'espace périurbain.

Ses colonnes donnent la parole aux acteurs et sont ouvertes aux témoignages de la vie africaine, afin de comprendre et agir pour aller plus loin.

Le PDM organise à Abidjan du 26 au 31 janvier 1998 les premières journées de la commune africaine « Africités 98 » qui comprendront plusieurs rencontres de haut niveau et une foire exposition (Villexpo 98). Les collectivités locales africaines et leurs partenaires sont attendus très nombreux à cette manifestation.

Contact : Jean-Michel Maurin, conseiller régional, PDM, 01 BP 3445, Cotonou, Bénin. Tél. : 229 30 05 60, fax : 229 30 19 76, E-mail : pdm@intnet.bj

☞ **Cours d'eau et indices biologiques**

Brigitte Genin, Christian Chauvin, Françoise Menard. *Pollutions, méthodes, IBGN. ENESAD-CNERTA, Dijon, 1997, livre + CD portfolio, réf. EA 9701, 249 FF*

Ce document, constitué d'un livre et d'un CD portfolio présentant 148 photos, s'adresse principalement aux enseignants et aux techniciens, mais aussi à un public plus

☞ **La Lyonnaise des eaux recherche pour un poste basé en Afrique du Sud, un ingénieur hydraulicien/ mécanicien hydraulique villageoise**

Mission : Monter un service des eaux, inventaire qualitatif, réhabilitation des points d'eau. Contrat d'un an.

Profil souhaité : Cinq ans d'expérience minimum, parfaitement bilingue anglais (voire anglophone), bon sens, autonomie, diplomatie, ouvert, décidé.

Contact : Lyonnaise des eaux, J.-F. Chêne,
72 avenue de la Liberté, 92022 Nanterre Cedex.
Tél. : 01 46 95 54 46, fax : 01 46 95 55 97.

☞ **WaterAid Grande Bretagne recherche, pour un poste basé en Afrique de l'Est, un directeur régional, gestionnaire des activités en Afrique de l'Est**

Mission : Il devra développer les programmes et piloter les initiatives locales afin de parvenir à des progrès durables dans la qualité de vie des personnes les plus pauvres au monde. Directeur hautement efficace et compétent en matière de ressources humaines, il devra activement encourager et habiliter les directeurs à prendre localement des décisions.

Profil souhaité : Initiateur financier astucieux, bon sens de l'organisation, qualification d'ingénieur dans le domaine de la santé ou sciences sociales, capable de diriger une équipe multidisciplinaire, principalement à distance. Trois années minimum d'expérience dans les projets de développement à la base dans le domaine de l'eau, de l'assainissement ou la santé sont nécessaires.

Il sera amené à voyager en Afrique de l'Est six ou huit fois par an

Contact : WaterAid, Suba Shivanathan-Beasty, Prince Consort House, 27-29 Albert Embankment, London SE1 7UB, Grande Bretagne.

☞ **OXFAM USA recherche, pour un poste basé en Asie, un coordinateur régional, pour la défense du bassin du mékong**

Mission : Assurer la conception et la mise en place de la stratégie d'Oxfam International sur la défense du Bassin du Mékong : ☞ communication et coordination ☞ travail en réseau et représentation ☞ coordination avec l'ensemble des branches d'Oxfam ☞ renforcement des capacités locales ☞ administration.

Profil souhaité : Expérience importante de travail en Asie du Sud-Est, bon anglais écrit et oral, capacité à faire travailler ensemble plusieurs organisations différentes par leurs approches et leurs procédures, aptitude à travailler seul(e), connaissance de la famille d'Oxfam, connaissance technique de la gestion des ressources naturelles, capacité à mobiliser et à communiquer.

Contact : Oxfam America, Ms Ngan Nguyen,

26 West Street, Boston, MA 02111, États-Unis.
Tél. : 1 617 728 2515, fax : 1 617 728 2595,
E-mail : nnguyen@igc.apc.org

☞ **Agir ici, association de solidarité Nord/Sud, spécialisée dans l'interpellation de décideurs économiques et politiques, recherche son(sa) secrétaire national(e)**

Mission : Au sein de l'équipe de trois secrétaires nationaux, il/elle aura pour fonctions principales : ☞ la préparation de campagnes d'opinion sur des questions relatives aux relations politiques et économiques Nord/Sud ☞ des relations avec les décideurs (lobbying) ☞ des relations avec les médias ☞ animation, encadrement, négociation ☞ rédaction de la Lettre des signataires.

Profil souhaité : Expérience de cinq ans minimum du milieu associatif et des questions Nord/Sud, expérience de lobbying. Capacité confirmée d'animation, de commu-

EN BREF

☞ **Cap-Vert : Crédits déconcentrés d'intervention - Fonds social de développement**

Lors de la séance du 17 juillet 1997, le comité directeur du FAC s'est accordé sur un appui apporté au Cap-Vert à hauteur de 2 millions de francs.

Les actions culturelles et sportives en faveur de la jeunesse, la lutte contre la pauvreté et contre le sida, la gestion des ressources en eau et l'appui à la décentralisation, ont constitué les secteurs prioritaires des derniers engagements effectués sur CDI. Le Cap-Vert est en effet confronté à deux contraintes majeures qui sont la sécheresse et le désœuvrement de sa jeunesse (les moins de 25 ans représentent plus de 60 % de la population).

Aussi, une attention particulière sera portée aux actions de développement à la base qui auront pour publics cibles prioritaires les jeunes et les femmes. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il s'agira de

créer ou renforcer des activités génératrices de revenus, et d'améliorer des équipements disponibles pour de meilleures conditions de vie (eau, assainissement, éducation des enfants, etc.).

La stratégie d'appui aux jeunes par le biais de l'action culturelle et du sport sera poursuivie. Enfin, l'ensemble des projets visera à favoriser la participation de la société civile aux actions de développement, avec le concours accru des

Responsable de la rédaction :
Pierre-Marie Grondin

Ont participé à ce numéro :
J. Adri, D. Allély, B. Appleton, G. Aubourg, H. Bernardi, J.-F. Chêne, C. Chochon,
H. Conan, M. Le Corre, P.-M. Grondin,
C. Le Jallé, J.-M. Maurin, J.-F. Missiaen,
L. Monjour, P. Nicolas, H. Taferrant,
R. Taisne, M. Touré

Conception graphique :
Solange Münzer

Mise en page, secrétariat de rédaction :
Hélène Gay